



CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG



COMMUNIQUE DE PRESSE

La rentrée du Luxembourg Lifelong Learning Centre (LLLC) sous le signe d'un double jubilé

La Chambre des salariés fait le point sur sa longue tradition de formation continue et les nouveautés de la rentrée

Le 6 octobre 2021, le LLLC - le centre de formation pour adultes de la Chambre des salariés (CSL) - a invité à une conférence de presse dans ses locaux à Bonnevoie-Gare pour dresser le bilan de ses activités de formation et présenter ses nouveaux programmes d'enseignement.

La rentrée 2021/2022 est placée sous le signe d'un double jubilé, à savoir les **50 ans de formation continue** et les **25 ans de formation universitaire continue** de la CSL. A l'occasion de ce double anniversaire, une séance académique aura lieu le soir du 6 octobre au Tramsschapp, en présence des ministres Dan Kersch, Claude Meisch et du commissaire européen Nicolas Schmit.

En 1971, la chambre professionnelle salariale a décidé de s'engager activement sur la voie de l'apprentissage tout au long de la vie dans le but de favoriser la progression sociale des salariés et de leur donner les moyens de consolider leur emploi ou de se reconvertir. Son programme de formation, qui a démarré avec un simple cours du soir en informatique de gestion, a rapidement pris de l'essor et s'est considérablement élargi en matière des domaines de compétences visés et des niveaux d'apprentissage proposés.

L'année 1996 marque un tournant décisif. En signant un accord de coopération avec l'Université de Nancy 2 pour offrir un DESS, un diplôme français de niveau Bac+5, en horaire aménagé au Luxembourg, la CSL s'impose comme pionnier de l'organisation d'études supérieures en formation continue. De nombreux partenariats avec des universités de renommée sont conclus dans les 25 années qui suivent pour aider les salariés à évoluer en entreprise et répondre à une demande croissante pour des formations continues diplômantes.

1/2

En parallèle, le centre de formation de la Chambre des salariés, qui prendra en 2003 le nom de Luxembourg Lifelong Learning Centre (LLLC), continue à explorer de nouvelles pistes. Il lance au fil du temps des formations spécialisées, des formations pour seniors, des formations pour délégués du personnel, et se crée une réputation comme centre de test agréé délivrant des certifications informatiques et professionnelles reconnues. La pandémie du Covid-19 a accéléré la digitalisation de l'offre de formation avec la mise au point de différentes formules de cours à distance.

Aujourd'hui, le LLLC figure parmi les plus grands offreurs de formation au Luxembourg avec un programme de formation comprenant, entre autres, plus de 280 cours du soir, 200 séminaires, 11 programmes universitaires diplômants et 7 formations spécialisées. Pendant un demi-siècle, il a formé les salariés et contribué à l'essor de l'économie luxembourgeoise. Depuis 1971, il a enregistré 250.000 inscrits toutes formations confondues.

Alors que l'année 2020/2021 a été une année difficile en raison de la pandémie, le bilan des activités de formation s'annonce plutôt positif. Le LLLC a ainsi enregistré 10.000 inscriptions.

Pour la rentrée 2021/2022, le LLLC est fier d'annoncer le lancement d'une formation qui se marie parfaitement à un des principes qui guident ses choix de formation, à savoir la volonté d'offrir des cours contribuant au bien-être des salariés. Le « Diplôme universitaire (DU) Yoga » est proposé en partenariat avec l'Université de Lille à partir de janvier 2022. Il dure un an et s'adresse à des profils variés : professionnels de la santé, enseignants, éducateurs, personnel RH...

Une autre nouveauté de la rentrée concerne le programme des cours du soir qui s'élargit. Cinq nouveaux profils de formation sont introduits, notamment dans le domaine de l'informatique, et 3 nouveaux DEPFC (Diplômes d'études professionnelles en formation continue) s'ajoutent à l'offre existante.

Luxembourg, le 06.10.2021

Communiqué N°9

2/2



^